

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des maux, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Enparons-nous du sol, si nous loins conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES LÉGUMES A SEMENCES FARINEUSES.

Des gourganes (proprement nommées fèves ou féverolles).

DE LEURS ESPÈCES ET VARIÉTÉS.

Les *gourganes* sont généralement peu cultivées en Canada, parce qu'on ne sait pas utiliser leurs produits, comme ils peuvent l'être, soit à la nourriture journalière de l'homme, soit à l'engrais des animaux domestiques.

Dans certaines parties de la France, au contraire, les *gourganes* sont, après le blé et le blé-d'inde, le principal objet de la culture. Celles qui cuisent bien ont même une valeur égale à celle du blé. Dans le département de Lot-et-Garonne, elles forment presque exclusivement la soupe des habitants de la campagne, qui les emploient à cet usage en si grande quantité, qu'elles remplacent en bonne partie les autres aliments. Celles qui ne cuisent pas, entrent pour un douzième dans la formation de leur pain.

La *gourgane* appelée fève de cheval, ainsi que son nom l'indique, est particulièrement propre à la nourriture des chevaux, qui la mangent mêlée à de l'avoine, ou à des fourrages hachés, sans nulle autre préparation.

Réduite en farine grossière, elle peut faire partie de leurs breuvages, et servir très-avantageusement à engraisser rapidement tous les ruminants, les porcs et les animaux de basse-cour. Cette farine est une des plus riches en parties nutritives.

M. Gaujac, un habile agronome français, rapporte, dans un mémoire sur la culture de cette plante, qu'il a nourri de ces grains ses chevaux et autres bestiaux, et surtout ses brebis pleines et nourrices, ses vaches, ses veaux et ses porcs, auxquels

il les donnait concassées ou en purée, ou en eau blanche et tiède; et qu'ils s'en trouvaient très-bien.

“ Lorsque les veaux ont tété pendant une dizaine de jours; dit le même auteur, on ne leur donne qu'une partie du lait de leur mère mêlé avec trois parties de fèves à cheval délayées dans deux ou trois pintes d'eau tiède, et cette boisson qu'on leur distribue trois fois par jour, à des doses convenables, leur procure une excellente nourriture et même un engrais suffisant pour qu'ils soient livrés au boucher à six semaines, et cela à un prix élevé.

“ Un veau engraisé suivant cette méthode, ne coûte ordinairement que le quart du prix de la vente. On conserve aussi longtemps le lait des vaches au moyen de cette nourriture.

Quant aux chevaux, il a été démontré, que trois pintes de fèves à cheval, les nourrissent aussi bien que quatre pintes d'avoine.

La *gourgane* se trouve dans la famille des légumineuses, tout à côté des vesces, dont elle diffère principalement par sa gousses longue, coriace, un peu renflée, et par ses graines oblonges. Elle a les tiges droites, les feuilles ailées, ordinairement à quatre fleurs; — La corolle est blanche ou rosée, avec une tache noire au milieu de chaque aile.

Elle est originaire des environs de la mer Caspienne. Elle a donné naissance en Europe à deux races principales, qui se subdivisent à leur tour, en plusieurs autres variétés. Ces deux races sont la grosse *gourgane des marais* et la *féverolle*, qui se distingue particulièrement de la précédente par ses moindres dimensions, l'abondance plus grande des produits, et qui paraît se rapprocher davantage du type primitif.

La grosse *gourgane* ou la *gourgane des marais*, est bien connue et cultivée en grand dans certaines parties de l'Europe. La préférence qu'on lui accorde est due à son gros volume.

La *féverolle* proprement dite est la plus cultivée en grand. Elle est petite, assez tardive, donne des graines précieuses

cylindriques, après, qui ne sont guère propres qu'à la nourriture de chevaux et autres bestiaux. On la sème après l'époque des grands froids.

La *gourgane julienne* est plus grosse que la variété précédente ; mais moins grosse que celle des *marais*. On la cultive dans les jardins, et assez souvent, à cause de sa précocité, aux alentours des villes, pour la nourriture des hommes.

CHOIX ET PRÉPARATION DU TERRAIN.

Les *gourganes* à l'aide d'une culture convenable, réussissent fort bien sur les terres argileuses, rendues par leur trop grande tenacité impropres à la végétation de la plupart des autres plantes qu'il est possible d'intercaler aux récoltes du blé. Sous ce seul point de vue, leur importance est fort grande, car elles aident singulièrement l'admission d'un bon assolement, dans les localités où le trèfle vient mal, en préparant la terre au moins aussi bien que ce dernier à recevoir une culture de blé.

À la vérité, le trèfle, pour féconder le sol, n'exige presque aucun frais de main-d'œuvre, tandis que la *gourgane* exige des binages et des rechaussages. À la vérité encore, le trèfle laisse plus à la terre qu'il ne lui enlève, tandis que les *gourganes*, quoiqu'on ait remarqué qu'elles épuisent beaucoup moins le sol que toute autre récolte portant grain, enlèvent cependant plus qu'elle ne donne d'engrais.

Mais, d'une part, le trèfle ne vient pas partout assez bien pour remplir le but qu'on se propose en le semant ; et de l'autre, les cultures sarclées sont indispensables dans tout bon assolement.

Enfin, des différentes récoltes auxquelles on est dans l'usage de donner un engrais, celle des *gourganes* laisse probablement à la terre le plus de richesse, ainsi que l'atteste, à côté de bien d'autres preuves, la beauté des céréales qui lui succèdent.

À ne considérer que la culture, indépendamment de l'emploi de leurs produits, ces diverses considérations devraient assurer aux *gourganes* une place dans presque tous les assolements des terres fortes.

Mais leur utilité ne se borne pas là. — Elles s'accoutument de presque tous les terrains, pourvu qu'ils ne soient pas trop légers, ni trop humides ; — car quoique ces plantes, en général, aiment la fraîcheur, en dépit de leur vieille qualification de *gourganes des marais*, elles redoutent beaucoup une humidité stagnante.

Les *gourganes* suivent ordinairement ou précèdent une récolte de céréales. Dans un assolement de quatre ans, elles commencent ordinairement la rotation.

Dans quelques lieux, en France, on suit l'assolement de deux ans : — la première année, on sème des *gourganes* avec engrais ; La seconde année, du blé sans engrais. Cette pratique ne peut être cependant recommandée que comme exception, car elle pêche contre les préceptes d'une sage économie, qui veut qu'on évite l'application trop fréquente des fumiers.

En Angleterre, on cultive les *gourganes* en grande quantité sur toutes les variétés de terrain. On donne jusqu'à trois labours de préparation.

Il est de bonne pratique d'engraisser les *gourganes*. Cette

opération peut s'exécuter soit avant le premier labour, soit avant le second ou le troisième, suivant l'état de décomposition plus ou moins avancée du fumier et les qualités physiques du sol sur lequel on opère. En enterrant le fumier au premier labour, on le mélange mieux dans la couche labourable ; mais d'un autre côté, si les autres labours sont moins profonds que le premier, on court risque de l'enfouir trop avant, et d'ailleurs on ne doit pas perdre de vue que l'engrais donné aux *gourganes* doit aussi profiter aux récoltes suivantes. Nous ne sommes donc pas éloigné de croire que malgré que l'on emploie des fumiers verts, le retard que l'on met à les répandre sur le terrain offre généralement plus d'avantages que d'inconvénients, au commencement d'une rotation de 5 à 6 ans. — S'il ne s'agissait que de retirer de la récolte des *gourganes* le plus grand revenu, on pourrait calculer autrement.

DES SEMIS.

On croit généralement, et nous pensons que c'est avec raison, partout où le climat n'y met pas d'empêchement, que pour les *gourganes*, l'ensemencement le plus hâtif est le meilleur, parce que, conformément à un principe admis par les agronomes, excepté quelques rares exceptions, la production des plantes annuelles est en rapport direct avec le temps plus ou moins long qu'elles occupent la terre.

Quant à la quantité de semence, elle varie selon les lieux et la distance qu'on croit devoir mettre entre chaque ligne. Cette distance doit être plus considérable dans les lieux naturellement humides ou sur les terrains très fertiles. Dans ces deux cas, la proportion de semence doit être moins forte que si la terre est sèche et aride. En général, cette proportion varie entre un minot et un minot et demi par arpent.

Il y a deux manières principales de semer les *gourganes* : le semis à la volée, dont on ne fait usage que pour les cultures fourragères ; et les semis en ligne, qui sont de beaucoup préférables aux autres, et qui se pratiquent de diverses façons.

Quelquefois le semeur suit la charrue et laisse tomber les graines une à une au fond de chaque sillon, ou de chaque deuxième ou troisième sillon, ce qui porte l'éloignement des lignes de 9 ou 10 pouces à 28 ou 30 pouces.

D'autres fois, on dépose la semence avec le semoir dans les sillons, et on refend les raies pour le recouvrir.

SOINS D'ENTRETIEN.

Quelque soit le mode de semis que l'on adopte, les façons d'entretien devront être d'autant plus fréquentes que la terre poussera plus de mauvaises herbes. Souvent la première façon peut se donner à la herse, peu de jours avant la levée des *gourganes*, de manière à faciliter leur sortie de la terre, et à détruire à leur naissance les mauvaises plantes qui se montrent sur le terrain. Un pareil travail est d'une très-grande utilité sur un sol argileux, surtout lorsque les pluies en ont tassé la surface avant le moment de la germination.

Les binages qui se font après la levée des *gourganes*, doivent s'exécuter de dix à quinze jours après leur sortie de terre. Lorsque les lignes sont suffisamment espacées, c'est-à-dire,

lorsqu'elles ont entre elles dix-huit pouces environ, on se sert avantagement de la loue à cheval; — si elles n'étaient éloignées que de neuf à dix pouces, il faudrait dans ce cas se servir de la pioche.

Les deux méthodes présentent leurs avantages. — La première comme plus expéditive, est mieux appropriée aux besoins de la grande culture. — La seconde, en ne la considérant que dans ses rapports avec la plante qui nous occupe actuellement, est à la vérité plus dispendieuse et pourtant, dans presque tous les cas, plus lucrative, non que la perfection soit plus grande, mais parce que, en augmentant le nombre des lignes, on augmente sensiblement les produits de la récolte. Si dans les terrains humides ou d'une fécondité plus qu'ordinaire, on trouve utile d'adopter le plus grand éloignement des lignes, nous pensons que plus généralement douze à quinze pouces suffisent pour les grosses espèces.

On doit biner et sarcler les *gourganes* au moins deux fois pendant le cours de leur végétation.

En beaucoup de lieux, on est dans l'usage d'enlever la tête des *gourganes* au moment de la floraison. Cette opération a pour but, soit de détruire les pucerons qui endommagent gravement ces sortes de cultures lorsque la saison favorise leur rapide propagation; soit de faire mieux nouer les fruits. Dans le premier cas, cette opération est incontestablement nécessaire, mais il est douteux qu'elle le soit également dans le second, pourtant plusieurs agronomes et des plus habiles, la recommandent.

Quant au rechaussage, qui est fort bon dans les terrains légers, pour maintenir la fraîcheur au pied des plantes, peut aussi s'exécuter sur d'autres terrains avec assez d'avantage, à moins qu'on ne veuille plus tard faucher la récolte, car dans ce cas, cette opération serait rendue difficile à cause des inégalités du terrain.

DE LA RÉCOLTE ET DES PRODUITS.

Dans quelques pays, on coupe les *gourganes* à la faucille ou à la faux, on les lie en petites gerbes, après les avoir laissées quelques jours en javelles. — Dans d'autres, on les arrache par poignées.

Presque partout on les bat au fléau.

Le produit en grain des *gourganes* est tout aussi variable que celui de la plupart des autres plantes cultivées. Quand elles sont cultivées en ligne, il n'est pas rare de leur voir donner huit fois et plus la semence.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Avec la dernière livraison du *Feuilleton*, nous avons reçu un magnifique portrait de notre historien national, M. Garneau. Ce portrait, que cette publication offre en prime à ses abonnés, a été exécuté à Paris par la célèbre maison Turgis.

Le *Feuilleton* continuera à paraître, comme par le passé, les 1er et 15 de chaque mois, par livraison de seize pages. Ses lecteurs verront avec plaisir les changements que son propriétaire se propose d'y introduire. Cette feuille contiendra une chronique des événements

de la Quinzaine, et des morceaux choisis de littérature canadienne. Le prix d'abonnement ne sera qu'une piastre par année, mais payable d'avance. La seconde année commencera le 1er octobre prochain.

Cette publication, déjà si recommandable par le choix des morceaux littéraires qu'elle reproduit, va prendre une importance considérable par les améliorations qui vont y être faites.

Quant au prix de son abonnement, il est tellement réduit, que nous osons dire que le *Feuilleton* se donne, puisque les cinq shélings exigés en retour, paient à peine la prime. Voilà donc une excellente occasion de se procurer de la bonne littérature à bas prix.

La brochure dont nous accusons réception dans notre dernier numéro, et qui a pour titre "*The birds of Canada*," est, comme tout ce qui sort de la plume de M. J. M. LeMoine, écrit en style clair et élégant. Le savant ornithologiste commence par démontrer que les oiseaux ont attiré l'attention du genre humain dès son origine, qu'il en est fait mention dans maints endroits des Livres Saints; ensuite il fait passer sous nos yeux les noms de ceux qui se sont livrés d'une manière spéciale à l'intéressante étude des oiseaux. Il donne ensuite la notice biographique suivante de John James Audubon, le prince des naturalistes de l'Amérique :

"J. J. Audubon, dit-il, naquit en Louisiane, en 1782. Il était d'origine française; jeune encore il fut envoyé à Paris pour compléter ses études. Là il étudia le dessin sous le célèbre peintre David. A son retour en Amérique, à l'âge de dix-huit ans, il se retira chez son père, près de Philadelphie. Quelque temps après son arrivée, il se livra au commerce et se rendit au Kentucky....

En 1810, il rencontra pour la première fois, son grand rival, Alexandre Wilson. En 1811, Audubon dit adieu aux livres de comptes et, armé d'un fusil et d'un album, il s'enfonça dans la profondeur des forêts de l'Amérique, à la recherche de connaissances et de matériaux pour compléter sa grande entreprise. (*The Birds of America*). En 1814, il fit la connaissance du célèbre prince de Canino, Charles Lucien Bonaparte, proche parent de l'Empereur des français, et auteur de plusieurs traités importants sur les oiseaux.... Ensuite, après avoir visité les Etats dans toutes les directions, J. Audubon partit pour Paris, Londres et Edinburgh. Ses desseins représentant les oiseaux de l'Amérique, avaient déjà hautement attiré l'attention. En Angleterre, il fut bientôt en rapport avec les hommes de lettres les plus distingués.... A Paris il devint l'objet d'une attention marquée de la part de plusieurs savants, entr'autres Cuvier et Goffroy St. Hilaire. Les rois d'Angleterre et de France accordèrent leur protection à cet ardent disciple de Buffon, et apposèrent leurs noms à une liste de souscription en faveur de son travail.

Audubon visita Québec, en 1842. Il passa plusieurs semaines chez un Monsieur Marten, dans la rue St. Pierre. Comme ce dernier était un excellent taxidermiste (empaillieur), et un grand amateur de la race

aillée, Audubon le pria à son départ, d'accepter, comme souvenir, une copie de son magnifique travail sur les oiseaux de ce Continent. Beaucoup de personnes parmi nous se rappellent encore ce gentilhomme gracieux, plein de dignité, aux cheveux blancs, aux yeux perçants et noirs, et ayant un air de véritable noblesse dans toute sa personne. . . . Audubon, dont la gloire et l'histoire sont inséparables de celles de l'Amérique du Nord, mit plus de vingt ans à tracer ses magnifiques desseins, et à écrire la biographie des oiseaux et des animaux des forêts de l'Amérique. Il mourut en 1852, âgé de soixante-dix ans, dans toute l'éclat de sa gloire. »

M. LeMoine, après avoir dit que nos voisins des Etats-Unis nous envient notre Législation sur la protection du gibier et du poisson, ajoute qu'il est guère possible de ramener sur les bords du St. Laurent ces myriades de canards, d'oies sauvages, de cygnes qui y existaient autrefois, comme nous l'apprennent les Jésuites, dans leurs Relations, et le Gouverneur Boucher, dans son *Histoire naturelle des oiseaux, des animaux et des poissons du Canada*, écrite aux Trois-Rivières en 1663, pour ses amis, les grands seigneurs de la cour de Louis XIV. Il rappelle aussi que la *Canardière*, près de Québec, tire son nom des légions de canards qui la fréquentaient alors.

La brochure se termine par deux gentilles petites pièces, intitulées : "*Fox Hunting in Canada*" et "*Canadian winter scenery*."

Depuis deux ans environ, il existe à Stanfold, dans le village de Princeville, un collège dont la direction fut d'abord confiée à un professeur laïque. Mais, malgré la capacité reconnue de ce professeur, son zèle pour l'éducation de la jeunesse qui lui était confiée, les habitants de cette localité comprenant que l'avenir de leur établissement serait plus assuré s'il parvenait à en faire accepter la direction par une de nos maisons de haute éducation, s'adressèrent aux messieurs du Collège de Nicolet, et aujourd'hui ils ont la satisfaction de voir leur demande exaucée.

Le Collège de Nicolet, en prenant la direction de cet établissement se propose, dit-on, d'y faire adopter le cours commercial suivi au Collège de Ste. Anne de la Pocatière, depuis plusieurs années. On ne pouvait choisir un modèle plus sûr et appuyé sur une plus forte expérience.

Les classes sont déjà ouvertes, sous la direction du Révd. M. Douville aidé de quelques ecclésiastiques. Nous espérons que les Townships de l'Est sauront apprécier les sacrifices qu'a faits le Révd. M. N. Pelletier, curé de Stanfold, pour mettre son collège à la hauteur de leurs besoins, ainsi que la grande générosité des MM. de Nicolet qui s'imposent une si forte charge ; et fourniront un grand nombre d'élèves à cette institution.

Malgré que nous ayons à déplorer une émigration assez considérable, et que chaque semaine quelques concitoyens s'éloignent de nous pour aller s'enfermer dans les manufactures de nos voisins, cependant la colonisation de nos forêts ne se ralentit pas, et un de

nos confrères nous informe que bon nombre de chefs de famille se disposent à aller ouvrir des terres cet automne le long du chemin qui se fait actuellement entre Québec et le lac St. Jean. Avec l'encouragement que le Gouvernement est disposé à accorder, nous espérons qu'il y aura dans quelques années des établissements nombreux et prospères, dans cette partie du pays. Nous ne craignons pas de dire que ceux qui se dirigent ainsi dans nos forêts choisissent la meilleure part, puisqu'au lieu de devenir serviteurs de leurs semblables, comme ceux qui émigrent, ils deviennent propriétaires d'un bien qu'ils dirigeront en parfaite liberté et qu'ils cèderont plus tard à leurs enfants. C'est ici le temps de répéter ces paroles patriotiques d'un concitoyen éclairé : "Emparons-nous du sol ;" c'est là que se trouve notre prospérité et notre salut comme individu et comme nation. Que tous ceux qui jouissent de quelque aisance dans nos paroisses, tendent la main aux nécessiteux, leur montre le chemin de la forêt et leur fournissent le moyen d'y arriver, et comme le dit l'honorable Ministre des Travaux Publics, dans son Rapport sur la Colonisation : "Donnons la main au Gouvernement, et travaillons de concert avec lui pour couvrir de courageux colons nos terres incultes."

Le commerce canadien qui était menacé d'un rude échec, par suite de la cessation du Traité de Réciprocité avec les Etats-Unis, vient d'entrer dans une nouvelle voie qui semble lui offrir une juste compensation, et peut-être au-delà, des avantages qu'il retirait de ces échanges avec nos voisins. A part les relations commerciales qui viennent de s'établir entre le Canada et les provinces maritimes, Cuba nous a déjà ouvert ses ports, comme nos lecteurs l'ont déjà appris par les grands journaux.

M. Thomas Duplessis, résidant à Québec, mais que la paroisse de Ste. Anne reclame comme un de ses enfants, ayant pris connaissance du rapport fait par les délégués que le Gouvernement avait chargé, le printemps dernier, de se rendre aux Indes et au Brésil, quitta le Canada le 18 de juillet et se dirigea vers la Havane où il arriva le 21 du même mois, comme il nous l'apprend lui-même dans une lettre adressée à la *Minerve*. Il entra aussitôt en rapport avec les premiers hommes d'affaires de cette ville, qu'il trouva bien disposés à ouvrir des relations commerciales avec nous sur une grande échelle. Après avoir séjourné douze jours durant dans l'île de Cuba, il s'embarqua pour revenir vers nous, et il était de retour à Québec le 31 du mois dernier. De ce moment il ne perdit pas une minute, et il se mit aussitôt à préparer des chargements de foin, d'avoine, de patates, de bois et des boîtes à sucre, pour un montant de £300,000. Il déploya tant d'activité dans ses préparatifs pour ce second voyage, qu'il a pu partir de nouveau le 8 du présent, ayant sous ses ordres un des Steamships du Gouvernement, le *Queen Victoria*. Nous souhaitons à notre entreprenant et intelligent compatriote et co-patriote un plein succès, et nous espérons pour l'avancement de notre commerce, qu'un grand nombre de

canadiens entreront dans la voie qu'il vient de leur tracer.

L'emprunt pontifical est tellement en faveur aux États-Unis que tous, catholiques et protestants, veulent y prendre part. Un journal de Philadelphie vient de publier une liste de souscription qui s'élève à près de 150 000 piastres.

Cette somme a été souscrite depuis le 20 jusqu'au 25 du mois dernier, et les plus grandes maisons commerciales y figurent chacune pour un montant considérable. Elles croient n'avoir rien à craindre à placer leurs fonds dans cette spéculation; elles sont, au contraire, persuadées de l'excellence d'un tel placement. Si dans l'espace de cinq jours les souscriptions se sont élevées à une aussi forte somme, il est à espérer qu'avant peu, elles réaliseront un fort capital. Un tel commencement du moins fait présager beaucoup.

Nous apprenons avec plaisir qu'à Montréal surtout, on se montre très empressé à souscrire et que déjà plusieurs commerçants sont engagés pour des sommes considérables. Puisse leur exemple être suivi par tous ceux de nos concitoyens qui ont des capitaux à placer. La libéralité des peuples envers le père commun des fidèles contribuera sans doute à adoucir l'amertume de son cœur, et à rendre chaque jour moins cuisantes les peines que lui apportent la révolution et les souverains qui l'appuient.

Dernièrement encore, le ministre des affaires étrangères en France, a adressé une dépêche au gouvernement romain pour lui rappeler que l'échéance fixée par la convention du 15 septembre approchait. De plus, il a eu la délicatesse de lui rappeler que cette date est irrévocablement fixée et que l'Empereur était décidé à exécuter ses engagements en retirant ses troupes au jour désigné. Il ajoute que Napoléon III laissait au Saint Siège à s'entendre avec le gouvernement italien tant pour les affaires financières relatives à la dette des provinces annexées à l'Italie, que pour les affaires politiques. — Quelle dérision! Vouloir contraindre le chef de l'Église à aller au-devant de la révolution pour lui proposer des accommodements! Dans quel profond aveuglement tombent ceux que Dieu livre à leur orgueil.

Un traité de paix vient d'être conclu à Prague entre la Prusse et l'Autriche. Considéré sous tous les rapports possibles, ce traité est une injustice criante; il n'est rien autre chose que la consécration du droit du plus fort. Cet acte arbitraire que tous les vrais catholiques déplorent amèrement a été dicté ou plutôt commandé par l'Empereur des Français!

Désormais la Prusse dominera l'Allemagne, pendant que l'Autriche amoindrie, vaincue, épuisera en silence la coupe des humiliations. La révolution triomphe en Prusse et en Italie; le parti de l'ordre est enchaîné et réduit à l'impuissance par ceux que la Providence a chargé du gouvernement du monde.

Comment ne pas craindre pour le sort de la vieille Europe, quand on la voit confiée à des princes qui rejettent tout enseignement divin pour ne suivre que leurs caprices et les inspirations d'un esprit pervers!

CORRESPONDANCE.

Apiculture.

ABEILLES.

Monsieur le Rédacteur,

Le terrain sur lequel sont assises les ruches de M. Thomas Valiquet, est d'à peu près un demi-arpent en tout sens. Les ruches au nombre d'à peu près cent, sont placées sur cinq lignes droites, espacées d'environ dix-huit pieds. L'espace entre chaque ruche est d'environ trois pieds entre elles. Dans chaque rangée il y a à peu près vingt ruches. J'ai remarqué que l'entrée de chaque ruche est placée de manière à faire face au soleil de huit à neuf heures.

M. Valiquet a planté des arbres de basse taille dans chaque rangée. Ils sont à environ dix à douze pieds les uns des autres; presque tous ces petits arbres sont des pommiers de Sibérie. J'ai remarqué quelques cerisiers de basse taille. Lorsqu'un essaim laisse une ruche, il se pose presque invariablement à l'une des branches de ces arbres. Le peu d'élévation des branches des arbres, laisse une grande facilité pour mettre le nouvel essaim dans une ruche. De grands arbres seraient une nuisance à l'appropriation d'un grand nombre d'essaim, car il deviendrait difficile de s'emparer d'un essaim arrêté sur une branche élevée. Les petits arbres ont un double avantage. Ils diminuent la force du vent qui, lorsqu'il est impétueux, renverse les ruches ou arrête le vol des abeilles. Les fleurs printanières de ces arbres deviennent utiles aux abeilles, au printemps lorsque les fleurs sont encore rares dans les champs.

Le terrain sur lequel sont les ruches est une prairie, fauchée soigneusement tous les quinze jours. Il arrive quelquefois dans l'essaimage que la reine du nouvel essaim tombe sur le sol. Si le foin était long, on pourrait en s'emparant de l'essaim, ou ne pas voir la reine, ou la fouler aux pieds. La pratique a fait connaître qu'un essaim sans reine ne demeure pas en repos, il retourne d'où il vient, ou il est perdu.

RUCHES.

Dès qu'on a choisi l'emplacement où l'on veut faire séjourner les abeilles, il faut s'occuper des ruches. Il y a un grand nombre de ruches de formes diverses; depuis l'arbre creux jusqu'à la ruche la plus perfectionnée. Dans la pratique, M. Valiquet a essayé plusieurs ruches de formes plus ou moins compliquées, plus ou moins dispendieuses. Il a fini par en faire une qu'il trouve bien appropriée à notre climat. Je laisse ici la parole à ce monsieur. On en sentira l'avantage.

« On appelle ruche, un vaisseau pour loger les abeilles réduites à l'état de domesticité. Du moment qu'on a voulu s'approprier le travail des abeilles, on a senti la grande influence de la forme des ruches et de leur capacité eu égard à la prospérité et au travail des abeilles. Je ne fatiguerai pas le lecteur par la longue énumération du nombre prodigieux de ruches que l'on a inventées et fabriquées chez toutes les nations. Il faut réserver ces détails pour une histoire de l'apiculture. Je passe donc de suite à ma ruche en paille appelée "Ruche de la fermière canadienne" et pour la confection de laquelle j'ai obtenu une patente du Gouvernement, en date du 31 janvier 1866.

« On est unanime, à très peu d'exceptions près, à reconnaître que les ruches en paille sont préférables à celles fabriquées en bois. Il est incontestable en effet qu'elles sont plus fraîches en été, et moins froides en hiver, parce que la paille est un corps mauvais conducteur de la chaleur. Les ruches en paille admettront donc moins les grandes chaleurs de l'été, et par contre la chaleur des abeilles y sera mieux conservée dans le temps froid de

l'hiver que si elles étaient construites en tout autres matières. Mettez deux ruches, l'une en paille, l'autre en bois, à côté l'une de l'autre, dans les mêmes conditions; vous verrez les abeilles de la ruche en paille, sortir en grand nombre pour aller butiner, bien longtemps avant celles de la ruche en bois. La première donnera des boîtes pleines de beaux gâteaux et elle essaimera au moins huit jours avant la seconde.

« On est également convaincu que la ruche simple ou d'une seule pièce est la plus convenable à la prospérité des abeilles travaillant uniquement pour elles-mêmes. Il y a encore unanimité à reconnaître que l'instinct prévoyant des abeilles les porte à toujours établir, à la partie supérieure de leur habitation, la plus éloignée de l'entrée de la ruche, le meilleur miel destiné à leur approvisionnement de réserve.

« Convaincu que toute recherche d'amélioration dans la forme des ruches devait s'écarter le moins possible de la ruche simple, j'ai cherché à en corriger l'emmenagement pour la rendre plus propre aux opérations qui se font à l'intérieur, tant dans l'intérêt du maître que dans celui bien entendu des abeilles elles-mêmes. Comme, par exemple, pour s'emparer modérément et rationnellement du superflu de l'approvisionnement et offrir l'espace nécessaire à la continuation du travail.

« Les apiculteurs savent que toute division quelconque qui rompt le groupe des abeilles nuit à leur travail, à leur activité, à leur prospérité. Pour prospérer elles doivent toujours former un seul groupe, afin que la température soit facilement maintenue la même autour d'elles et des rayons. On dirait que la vue de la mère, l'aspect d'une nombreuse population, de sa capacité, donnent de l'activité aux abeilles; tandis que des conditions contraires les découragent. Le travail ne va pas dans ce cas avec la même activité.

(A continuer.) J. E. LABONTÉ.

Culture du lin.

Le *Canada Farmer* nous apprend qu'un cultivateur du nom de Josiah Campbell, de Norwich Nord, a, cette année, 120 acres de lin en culture. On calcule que la graine seule lui rapportera au moins \$20 par acre, et la fibre \$30 aussi par acre, ce qui fait \$50 par acre, et par conséquent, ses 120 acres lui donneront la jolie somme de \$6,000.

Comme on le voit, la culture du lin n'est pas la moins rémunératrice des soins qu'exige son entretien.

Société d'agriculture du comté de Kamouraska.

L'exhibition du comté de Kamouraska a eu lieu à Ste Anne jeudi dernier. Pour aujourd'hui nous n'avons que le temps de dire que cette exhibition a attiré un grand nombre de spectateurs et qu'elle a été une démonstration évidente que l'amélioration de nos races d'animaux fait des progrès rapides dans notre comté.

RECETTES.

Remède pour la prompto guérison de toute espèce de blessures de chevaux.

Dans les écuries impériales d'Autriche, on a adopté, depuis de longues années, pour dissoudre les tumeurs et pour guérir les blessures faites par le frottement de la selle, du collier et d'autres harnais, l'emploi d'une certaine pierre artificielle nommée *heilstein*, dont on se sert de la manière suivante: Après en avoir pulvérisé un morceau gros comme la moitié d'une noix; on la met dans une bouteille contenant la moitié d'eau et dans laquelle elle

se dissout au bout de quelques heures. Dès qu'elle est dissoute, il ne s'agit plus que de frictionner, on pose sur la plaie vive un drap imbibé de la substance que l'on renouvelle à mesure qu'elle se sèche. Généralement, il ne faut pas plus de vingt-quatre heures pour que la plaie soit cicatrisée et qu'il n'y ait plus d'enflure.

La pierre dite *heilstein* se compose: d'alun, une demi-livre; sulfate de fer, deux onces; vert de gris, trois onces; sel ammoniac, trois onces; sulfate de zinc, trois onces.

Quand tous ces corps ont été pulvérisés, on les met dans un vase de terre neuf sur un feu de charbon, en les mêlant sans cesse avec une cuillère de bois. Lorsque le tout est transformé en une masse compacte, on y ajoute deux dragmes de safran et un drachme de camphre en poudre, en ayant soin de bien amalgamer ces substances avec les autres. On retire ensuite le vase du feu et aussitôt qu'il se refroidit, le tout devient une pierre homogène.

Moyen de débarrasser les arbres fruitiers de la mousse.

Depuis quelques années l'on a planté bien des arbres fruitiers, et il n'est guère aujourd'hui de jardin, même dans nos campagnes, qui ne renferme un certain nombre de pommiers et poiriers affectant diverses formes.

De ces arbres, un grand nombre a été planté sans soins suffisants, et se trouve placé dans un terrain humide, souvent argileux ou siliceux, quelques-uns cependant ont été mis dans les meilleures conditions voulues. Eh bien, parcourez ces jardins, alors que les plantations, belles au début, ont atteint quelques années, vous serez frappés de leur triste apparence et vous ne verrez que des arbres généralement étiolés, rabougris, dormant à peine des bois suffisants pour la taille, et ne rapportant souvent que des fruits petits, tachés, et défectueux. Quelquefois cependant le propriétaire du jardin, taille de son mieux, fume et cultive convenablement ses arbres. D'où vient donc le mal? la mousse qui les dévore; tout est là, la mousse qui, mêlée aux lichens, aux hépatiques, quelquefois à des champignons, enlace leur tronc, enserre les mères branches et jusqu'aux plus faibles rameaux, et abrite sous elle une foule d'insectes, vivant avec elle aux dépens de votre arbre, et devient cause première, inévitable de dépérissement, d'ulcère, de rachitisme, de mort.

Le mal est patent, le remède facile; mais on ne l'emploie pas. Il est si connu que c'est à peine si j'ose entretenir les lecteurs du *Sud-Est*. Cependant, quelqu'arboriculteur de nos campagnes peut encore l'ignorer, quelqu'autre peut l'avoir oublié, quelqu'autre enfin se sentira peut-être stimulé; et l'on ne saurait trop, au bout du compte, insister sur les bons procédés.

Il faudra, autant que possible choisir la fin de l'hiver pour émonner vos arbres, c'est la saison la plus propice. Commencez par râcler par une rachine le tronc de votre arbre, enlevez les mauvaises écorces, nettoyez à vif le fonds des plates, des ulcères, enlevez, soit avec votre rachine, soit avec un petit balai rude, le plus gros de la mousse, et badigeonnez ensuite tous les produits accessibles de votre arbre, en évitant les boutons, avec un gros pinceau imbibé d'un mélange de chaux éteinte et de cendres vives, délayé dans de l'eau, du purin ou de l'urine. La peinture que vous aurez ainsi étendue sur votre arbre et que vous n'aurez pas ménagée à la base du tronc, restera adhérente pendant quelque temps, puis elle s'écaillera, tombera peu à peu entraînée aux pieds de l'arbre par les pluies, et laissera après elle une peau fraîche, lisse, parfaitement nette de mousses, de lichens et d'insectes; elle aura fait plus que nettoyer votre arbre, agissant de plus comme engrais; comme amendement, elle lui aura redonné de la vigueur, elle l'aura protégé contre le froid, puis contre le soleil, elle l'aura fortifié, peut-être sauvé. — *Sud-Est*.

Moyen d'attendrir en peu de temps toute espèce de viandois.

Lorsque la viande a été écumée, et que l'eau dans laquelle on la fait cuire bout avec force, on y ajoute environ deux cuillerées d'eau-de-vie pour trois livres de viande. La viande, quelque coriace qu'elle soit, s'attendrit sur le champ, et ne conserve pas la moindre trace du goût de l'eau de vie.

(Pour la Gazette des Campagnes)

DU LUXE ET DES VAINES PARURES

AU POINT DE VUE CHRÉTIEN ET CATHOLIQUE.

X. LES ENSEIGNEMENTS DE NOS SUPÉRIEURS.

(Suite.)

« Notre conscience catholique, notre foi nous l'enseigne, les règles de la morale du christianisme nous en font un devoir, nos intérêts, même ceux de ce monde, nous le prescrivent. Mais, d'un autre côté, nous avons un corps et ce corps aime la sensualité des habits et des parures; nos yeux ont regardé le faste et l'orgueil du luxe, et notre imagination a été éblouie de leur éclat.

« Nous avons entendu la voix des partisans de la morale sans privations de la liberté, sans frein et sans gêne, de ceux d'entre nous qui marchent dans la voie large, parce qu'elle rejette toute contrainte, toute mortification, toute entrave mise aux désirs irréguliers de la chair. D'un autre côté, nous avons entendu votre voix, Monseigneur. Vous avez sans doute raison de nous prier de penser à nous et de nous corriger pour entrer dans les voies catholiques, les seules qui soient d'accord avec nos principes religieux. Le bon sens chrétien nous dit également que c'est une vraie folie que d'arracher l'humilité de nos âmes pour satisfaire la sensualité de la chair en la couvrant du luxe et de l'éclat. En même temps, la raison humaine nous enseigne que ce qui n'est que d'agrément, de superfluité n'est pas digne d'une créature intelligente, quand ces agréments, cette superfluité doivent nuire à ce qui est essentiel, et qu'en s'y livrant on manque de pouvoir aux intérêts d'un ordre infiniment supérieur.

« Tout donc condamne notre attachement au luxe et aux vaines parures, notre premier supérieur, les règles générales du christianisme, les lois de la morale et de la piété chrétienne, l'esprit catholique, le bon sens chrétien, la raison humaine et, dans un autre état de choses, les intérêts temporels de nos familles, le bien général de notre pays, l'établissement de nos enfants, voilà autant de motifs qui nous pressent de ne pas continuer dans la voie de perdition et de ruine où nous marchons. Qu'allons-nous conclure? Qu'allons-nous décider? En quoi allons-nous faire? Voici un expédient qui pourra nous tranquilliser un peu et empêcher nos consciences chrétiennes de crier trop haut: Nous nous regarderons les uns et les autres, et celles qui sont les premières parmi nous, celles auxquelles Mgr. Signai adressait spécialement sa prière, celles que leur éducation ou leur fortune ont mises à la tête de la société ne cèdent point à la prière de leur évêque; nous les suivrons, et nous continuerons à les imiter, Dieu et notre conscience chrétienne nous condamneront, mais nous les aurons pour nous défendre au tribunal de Dieu!! Voilà notre seule justification, pour exemple! Voilà notre seule ressource, le poids de leur autorité auprès du souverain Juge, d'un Juge qui a été couronné d'épines par l'orgueil humain, abreuvé de fiel et de vinaigre par la sensualité de la chair, le visage couvert de crachats, et revêtu d'une robe d'ignominie par le luxe et les vaines parures, battu de verges par l'immortification de la chair, moqué et traité de fou par la vaine gloire de ce monde, enfin crucifié entre deux voleurs par l'orgueil humain. »

Toutes ces conséquences seraient très effrayantes pour une conscience qui compterait encore avec Dieu. Mais compte-t-on avec Dieu quand on est livré à l'amour de soi?

Franchissons l'espace de dix-huit ans pour arriver au Jubilé de 1865. Un autre a remplacé le vénérable archevêque Signai. Ce dernier doué d'un bon sens exquis et d'une science peu commune, va nous dire ce que nous devons faire des avertissements du Jubilé de 1847, écoutons-le :

« Dieu veut, N. T. C. F., que nous fassions un saint usage de ses dons. Pour ceux qui en abusent il n'y a plus de bénédictions. Vous vous ferez donc une loi d'user avec modestie et avec une pieuse réserve, de cette abondance de bien que vous ont rapportée vos champs. Vous vous garderez de les employer contre la volonté de Dieu, en les faisant servir au luxe, à la sensualité et à l'intempérance. Le luxe est la ruine spirituelle et temporelle des hommes. Le luxe est enfant de l'orgueil et de la vanité, et « Dieu résiste aux superbes (Pierre 5, 5). Malheur donc aux âmes vaines et orgueilleuses. »

Nos supérieurs religieux, dirigés par le même Esprit, croient que les jours de salut d'un Jubilé, sont plus propres à donner de salutaires avertissements pour la réforme des désordres qui naissent parmi les fidèles confiés à leurs soins. Ce que les évêques écrivent pour ces temps de grâces extraordinaires, doit être considéré comme étant d'une très-grande importance. Toutes leurs paroles, alors encore plus que dans toutes autres circonstances, doivent être sérieusement pesées et écoutées avec la plus grande déférence. Car ils doivent avoir raison de croire que dans un Jubilé, chacun rentrera sérieusement en lui-même, s'examinera avec le plus grand soin, et se disposera à la réception des sacrements, par la réforme des abus ou des désordres que son évêque condamne. Voilà la conduite que dictait ou devait dicter l'esprit catholique à tous ceux qui voudraient faire leur Jubilé. On devait donc s'attendre que, après le Jubilé 1865, tous ceux et toutes celles qui avaient suivi l'esprit du progrès dans le luxe et les criminelles défenses qu'il occasionne, reformeraient leur manière d'agir et se conformeraient aux règles de la piété et de la modestie chrétiennes, dans leurs habits. A-t-on agi de la sorte? les femmes et les filles de nos campagnes sont-elles devenues ce qu'elles n'auraient jamais dû cesser d'être, modérées, modestes, et parfaitement exemptes de luxe et de vanité dans la manière de se vêtir? Qui osera me soutenir que toutes sont rentrées dans les voies catholiques? Qui même ne pourrait pas avouer que, au lieu d'arrêter, le torrent du luxe n'ait creusé un lit plus profond et n'ait élargi ses rives. Est-ce ainsi qu'on qu'on prétend être catholique?

Remarquons l'accord entre nos deux évêques donnant des avertissements à leurs ouailles. Mgr. Signai nous disait en 1847, que le luxe n'avait d'autre résultat que la ruine générale d'un peuple, et Mgr. de Tloa, en 1865, nous disait que « le luxe est la ruine spirituelle et temporelle des hommes. » Est-ce assez précis, de la part de l'un ou de l'autre?

Pouvait-on ne pas comprendre ce langage! Est-ce d'ailleurs assez grave pour nos intérêts, en ce monde et en l'autre, puisque ce fleau du luxe nous mène à la ruine temporelle de notre bien-être, et à la ruine spirituelle de notre salut? A-t-on fait attention à cet avertissement? On ne s'en est pas moqué, sans doute, parce que le luxe n'a pas encore pu amener l'irréligion dans notre population à ce gré d'audace, mais imaginerait-on qu'il y a une notable différence pour la conscience catholique à ne tenir aucun compte d'un avertissement sérieux, ou à s'en moquer? A part le mépris qui rend plus criminel, la conséquence n'est-elle pas la même, dans un cas comme dans l'autre? Sommes-nous assez aveugles pour nous persuader que les malheurs que

nous annoncent nos évêques, ne nous arriveront point, si nous faisons ce qu'ils nous disent devoir les attirer sur nos biens et sur nos âmes ?

Malgré cette désobéissance publique, ouverte et sans honte, aux avertissements de la première autorité religieuse du diocèse, ne s'aveugle-t-on pas jusqu'au point de se croire en sûreté de conscience ? Se fait-on même le plus léger reproche de son obstination à suivre une voie condamnée ? Ne prétend-on pas être pieux, dévot, catholique, en disant publiquement par sa vanité et son luxe, qu'on ne tiendra aucun compte des avertissements de son évêque ? Singulière piété ! étonnante religion de celles qui prétendent allier Dieu et le démon, le monde et Jésus-Christ ? Leur évêque leur assure positivement que *le luxe est l'enfant de l'orgueil et de la vanité*, et elles se couvrent de luxe, et reconnaissent ainsi qu'elles portent les livrées de l'orgueil et de la vanité, et elles s'imaginent avoir de la religion, de la piété ? Ces âmes trompées, abusées, aveuglées attendent leur évêque s'écrier : *Malheur aux âmes vaines et orgueilleuses*, et leur manière d'agir dit clairement : *Bienheureuses les âmes vaines et orgueilleuses* ? Et elles ont de la piété et de la religion ! Leur évêque leur rappelle les paroles du prince des Apôtres : *Dieu résiste aux superbes* ; et elles sont *superbes*, vaniteuses, pleines de luxe et d'orgueil, et elles se croient en paix avec Dieu ? Elles prétendent se sauver malgré que Dieu déclare qu'il leur résiste, comme qui dirait familièrement, malgré le Tout-Puissant qui leur barre le chemin du ciel ? Leur évêque les avertit encore qu'il n'y a plus de bénédiction pour ceux qui abusent des biens que Dieu leur donne. Leur conduite ne dit-elle pas ou qu'elles se moquent de ces bénédictions, ou qu'elles s'en passeront bien, ou qu'elles trouveront en dehors de la Providence d'autres bénédictions pour remplacer celles que Dieu leur refusera ? Et elles ont de la piété !

Enfin notre évêque nous dit : " Vous vous ferez donc une loi d'user avec modestie et avec une pieuse réserve, de cette abondance de biens que vous ont rapportée vos champs. " Quand notre évêque nous prescrit de nous faire une loi d'observer quelque chose, il ne prétend pas que cette loi soit pour nous lettre morte et que nous la considérons comme ne nous obligeant point ? En ne nous l'imposant point, écoutons-nous notre évêque ? Et dans ce cas, avons-nous la soumission d'enfants vraiment catholiques ? Nous l'imposant et la violant ouvertement, sommes-nous conséquents ? montrons-nous que nous avons de la foi ? Sommes-nous véritablement des catholiques, dont la première vertu doit consister dans le courage religieux à tenir nos bonnes résolutions ? D'ailleurs prétendrait-on que l'usage modeste et consciencieux que notre évêque nous avertit de faire de nos biens, soit de les employer au luxe et en vanité ? Mais ce serait pas trop étrange qu'un tel renversement du bon sens chrétien !

Voilà donc où nous en sommes rendus, habitants de nos campagnes ? Nous avons assez peu d'esprit catholique pour faire tout le contraire de ce que nous prescrivent nos supérieurs religieux. Leurs avertissements sont comme non avenus. Que signifie cette conduite ? Permettez-moi de vous dire toute la vérité, et veuillez ne point vous en offenser.

Cette conduite signifie que nous adoptons les principes protestants, dont le premier est de faire ce que l'on veut, nonobstant ce que peut dire ou prescrire le ministre qui est à la tête de la secte. Cette conduite signifie, ou que nous nous croyons plus sages et plus éclairés que notre évêque, ou que son autorité n'est admise qu'en théorie, et qu'en pratique nous ne la connaissons plus ; cette conduite signifie que nous ne voulons faire

que ce qui nous plaît, et que quand même notre premier supérieur nous avertirait sérieusement que nous allons périr, si nous n'abandonnons point le luxe, nous sommes bien décidés à plutôt périr que de ne point faire notre propre volonté, ou d'abandonner le luxe. Nous faisons plus que tout cela ; un de nos évêques nous prie, l'autre nous avertit, et nous disons par notre conduite, au premier : nous n'avons point assez de foi, de docilité, de religion pour écouter votre prière ; nous ferons le contraire de ce que vous nous demandez ; et au second : les châtiments que vous nous annoncez, ne nous effrayent point ; les malheurs temporels et spirituels qui devront être la punition de notre obstination à dépenser les dons de Dieu en luxe et en vanité, ne nous arrêteront pas. Nous avons reçu le luxe dans nos campagnes, et nous le garderons. Nous aimons à suivre les modes et les extravagances du luxe, nous continuerons à le suivre.

Voilà les conséquences de la conduite que nous tenons depuis les avertissements de nos évêques. Au lieu de diminuer, il est évident que le luxe augmente, et il augmentera de mois en mois, d'années en années jusqu'à ce que le bon sens chrétien nous soit rendu. Quand Dieu nous fera-t-il cette grâce ? Nabuchodonosor mangea, pendant l'espace de sept ans, l'herbe des champs avec les bêtes. La justice de Dieu lui avait envoyée cette humiliation pour qu'il reconnût qu'il n'était qu'un homme et que Dieu seul est grand. Combien durera le châtiment de notre orgueil et de nos folies ? Dieu seul le sait, sans doute. Cependant sachons que nous sommes catholiques, ou que du moins nous portons ce nom. Sachons, de plus, que nos supérieurs religieux nous ont avertis. Le titre que nous portons et les avertissements qu'on nous a donnés, nous attireront un plus grand châtiment.

Notre inactivité est un fait qui devrait nous faire comprendre combien il est dangereux pour un peuple de se livrer à l'orgueil. Ce vice porte toujours avec lui l'esprit de révolte contre l'autorité légitime. Une fois entré dans cette voie, on s'y enfonce continuellement. La volonté se déprave, le bon sens chrétien s'éteint, la piété disparaît, la foi s'obscurcit, l'esprit de Dieu s'éloigne et on finit par n'avoir plus qu'une ombre de religion. Cependant on se croit encore catholique, et on ose dire à Dieu : *Je vous aime de tout mon cœur* ! Pendant que pour ne point mentir à sa conscience catholique on devrait dire : *Mon Dieu, retirez-vous de moi. Je ne veux pas marcher dans la voie de vos commandements*, et encore moins à la suite du Dieu du calvaire, dont la morale me prescrit la haine contre ma chair, sous peine de n'être pas reconnu pour lui appartenir ! Mais comprend-on quelque chose dans cette obligation de noncer à soi-même, quand le sensualisme de l'orgueil a fait perdre la lumière qui éclaire la conscience !

(A continuer.)

AL. MAILLOUX, Ptre., V. G.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire.

Le foin nouveau.

(Suite et fin.)

Voici les précautions hygiéniques qu'il est utile d'apporter dans la distribution du foin nouveau, aux animaux :

" 1o. Pendant les moments de disette de foin compléter autant que possible la rareté du foin par de l'avoine, et, s'il est impossible de donner continuellement une certaine quantité de ce grain, ne pas manquer d'en distribuer au moment des travaux du printemps et à l'approche des fenaisons, de manière que l'avoine ne soit pas une gourmandise exceptionnelle, mais un régime un peu habituel.

" 2o. Si l'on a pu conserver encore du foin vieux, ne pas le faire consumer en entier seul pour arriver à ne donner tout d'un coup que du foin nouveau, mais plutôt administrer moitié foin nouveau, puis trois quarts avec un quart de foin vieux.

" 3o. S'il ne reste plus de vieux foin, mettez à part une portion du nouveau que l'on étalera de façon à le laisser pénétrer par l'air, afin d'éviter le ressasse trop violent, et pour hâter une dessiccation plus complète. Ce foin est à la vérité moins bon, mais il permettra d'éviter les inconvénients.

" 4o. Pendant l'administration du foin nouveau, s'il n'y a pas moyen de faire autrement que d'en donner, en le prenant au tas, pendant le ressasse, il faut distribuer des rations régulières et pas trop fortes, et ne pas permettre que les chevaux aient à discrétion cet aliment. Plus les animaux seront faibles, et plus il faudra leur ménager ce foin, puisque ses effets sont d'autant plus nuisibles que les bêtes sont pauvres de sang et de force.

" 5o. Donner aux chevaux pendant qu'ils mangent du foin nouveau, trois fois par jour, une cuillerée de sel mélangé à de l'avoine ou en barnottage."

Sans contradiction, les foins nouveaux exercent une influence sur l'organisation des animaux, mais on se préservera toujours des effets pernicieux en prenant les précautions qui viennent d'être indiquées. — *La Minerve.*

Les moissons dans le Haut-Canada et aux Etats-Unis.

Nos lecteurs nous sauront gré, nous n'en doutons pas, de leur donner un aperçu général de l'état de récoltes dans le Haut-Canada et aux Etats-Unis.

Du *Globe* de Toronto.—Autant qu'il a été en notre pouvoir de l'apprendre, les rendements excèdent de beaucoup ceux que nous avons eus depuis huit à dix ans. Les récoltes de blé de printemps, d'avoine et d'orge dépassent les espérances les plus grandes des cultivateurs et, le blé d'automne aura un rendement à peu près égal malgré les ravages exercés en quelques endroits par les sauterelles.

Quelques échantillons d'orge ont été montrés sur ce marché. Le grain est beau et on dit beaucoup sur la qualité de la nouvelle récolte.

Du *Telegraph* de Bertin. Un monsieur qui a dernièrement voyagé dans presque tous les townships des comtés de Grey, Perth et Bruce dit que les perspectives d'une moisson abondante n'ont jamais été aussi riantes que cette année. Il remarque que pendant un voyage de près de 300 milles il n'a pas vu plus de six champs de blé où la mouche avait fait son apparition. En plusieurs endroits la récolte était commencée et l'avis de plusieurs habitants avec lesquels il avait conversé sur le sujet était pour empêcher le grain d'être mis en grange, la moisson excédera cette année toutes celles que nous avons eues en Canada dans les quinze dernières années.

Du *Telegraph* de Prescott.—La température a été défavorable aux récoltes, durant la dernière semaine; cependant les cultivateurs ont travaillé comme des Troyens, quand le temps les favorisait, et le résultat en a été entrée saine et sauve dans les granges.

Du *Constitutionnel* de Ste Catherine.—Les grains semés ce printemps présentent une apparence extraordinairement magnifique. Il y aura une abondante récolte de pommes, de poires, de pêches et autres fruits, et, à prendre l'ensemble, 1866 promet d'être l'année la plus riche que nous aurons eue en Canada depuis un quart de siècle.

Dans l'Ohio, l'Indiana et l'Illinois la pluie a causé quelques dégâts, mais les fermiers ont encore de belles espérances pour peu que le beau temps se soutienne. En somme, partout la situation générale est satisfaisante; et si les espérances actuelles se réalisent, le pays aura cette année un excédent sur la consommation intérieure, et pourra faire face à toutes les demandes d'exportation à l'étranger.

ANNONCES.

AMERICAN AGRICULTURIST

JOURNAL AGRICOLE

Le plus utile et le plus complet qu'il soit possible de se procurer, publié en langue anglaise, à New-York.

Les entrepreneurs propriétaires de l'*American Agriculturist* offrent gratuitement les Numéros de ce journal qu'ils devront publier en octobre, novembre et décembre prochain, aux personnes qui voudront bien souscrire à ce journal à dater du 1er janvier prochain, et envoyer le prix de la souscription, qui est de sept *chelins* et demi par année, dans le mois de septembre courant.

Nous invitons les cultivateurs qui lisent l'anglais à saisir cette bonne occasion. Ce serait un moyen pour plusieurs, tout en acquérant des connaissances agricoles, de s'approfondir dans la langue anglaise par

la lecture de cet intéressant journal qui paraît une fois par mois.

Ce journal est approprié à toutes les classes de lecteurs des villes et des campagnes. Chaque numéro contient 32 à 44 pages quarto, de matières intéressantes, amusantes et instructives; et est rempli de nombreuses gravures, tels que modèles d'instruments aratoires les plus nouveaux, plans de maisons, modèles de divisions de jardins, etc. Ces gravures à elles seules, valent deux fois le prix de l'abonnement. Le coût de ces gravures pour le volume de l'année courante s'est élevé à la somme de \$8,000.

Tout le soin possible est apporté à la partie agricole de ce journal; ce qui en fait un guide sûr pour le cultivateur.

Ceux qui désirent s'abonner pourront faire parvenir le prix de leur souscription (\$1,50) au propriétaire de la *Gazette des Campagnes* à Ste. Anne, ou s'adresser directement au soussigné,

ORANGE JUDD & Co.,

41 Park Row, New-York City.

15 septembre 1866.

MOULIN A COUDRE

DE

VICTORIA

A l'usage des familles.

L'AGENCE pour la vente de ces moulins donne un profit net de \$10.00 à \$15.00 par jour!!!

Plusieurs personnes trouveraient de l'emploi pour la vente de moulins à coudre, à l'usage des familles, la plus grande invention de notre siècle par ses nouvelles améliorations. Avec ce moulin on peut ourler, rabattre les coutures, border, cordonner, piquer et broder de la manière la plus parfaite et la plus régulière. Aucune famille ne devrait se priver de ce moulin sans rivaux, par la qualité et le prix.

Ce moulin sera envoyé à ceux qui feront parvenir au soussigné propriétaire, \$15.00 dans une lettre enregistrée.

Les soussignés paieront dix à quinze piastres par jour, à ceux qui agiront comme agents pour la vente de ces moulins à coudre, ou soixante-et-quinze piastres par mois, dépenses payées.

Pour renseignements s'adresser, par lettre affranchie, au soussigné

GATES & Co.,

No. 14, King Street East,

15 septembre 1866. — Toronto, C. W.

J. P. GENDRON, Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.



AVIS.
LIGNE DE LA MALLE ROYALE,
ENTRE
Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en fer à hélice supérieur,
LADY HEAD,
A. MARMEN, Maître.

LAISSERA le QUAT ATKINSON, pour
L PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE,
MARDI, le 18 SEPTEMBRE 1866, à QUATRE
heures P. M. arrêtant en allant et en reve-
nant, aux Ports ci-dessus :
BASSIN DE GASPE,
PERCÉ,

PASPÉBIAC,
DALHOUSIE,
MIRAMICHI,

SHÉDIAC et
PICTOU.

Tout le bagage au risque des proprié-
taires.

Le passage payé et des lits obtenus au
Bureau.

Ou ne recevra pas de fret après 2 heures
P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à
F. BUTEAU, Agent,
Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.



AVIS PUBLIC.

DEPARTEMENT DU RECEVEUR GENERAL,
Outaouais, 10 août 1866.

DES APPLICATIONS seront reçues
jusqu'au DIX du mois prochain, par
ce Département, pour l'achat de

DÉBENTURES DE LA PROVINCE,
pouvant être émises sous les dénominations
de \$100, \$200, \$500 et \$1000, et porter
sept par cent d'intérêt, payable tous les six
mois, et racheable le premier de septembre
1868, à cet Office au pair.

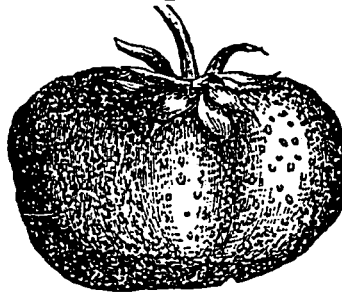
L'application doit établir le *taux*, et la
Dénomination requise par les acheteurs.

Des Reçus des Dépôts seront doinés par
le Receveur Général, contresignés par le
Ministre des Finances, et que les acheteurs
devront conserver jusqu'à ce que les Dé-
bentures soient prêtes à être délivrées, et
l'argent peut être payé dans toute Succur-
sale de la Banque de Montréal, au crédit
du Receveur Général. Les acheteurs auront
droit à l'intérêt à compter de la date du
dépôt, si leur application est acceptée.

N. F. BELLEAU,
Receveur Général,

1er septembre 1866.

FRAISES DE DURAND MARCHANDISES SECHES
Tres-grosses. A BON MARCHÉ



NOUVELLE variété, très productive et
recommandable pour les marchés.
Elle dépasse de beaucoup celles qui ont
été offertes jusqu'à présent sur les princi-
paux marchés d'Europe et des Etats-Unis.

Des circulaires donnant une entière des-
cription de cette qualité remarquable de
fraises, le prix de ces plants et une liste
des fruits que contient l'immense pépinière
du soussigné, pourront être adressés à tous
ceux qui en feront la demande.

Les envois de plants se font depuis
le 15 août. Que les intéressés s'empressent
d'en faire la commande.

S'adresser à

FRANCIS BRILL,

23 juillet 1866. Newark, New Jersey.

GRANDE REDUCTION
SUR LES
Marchandises de Coton!

Colons nouveaux venant d'être reçus et of-
ferts aux taux de la baisse actuelle en
Angleterre.

CHEZ

MONTMINY ET BRUNET,
SAINT-ROCH, QUEBEC.

MONTMINY et BRUNET informent
leurs pratiques et le public qu'ils
viennent de recevoir par les derniers stea-
mers d'Europe une grande quantité de Co-
ton de toute espèce acheté pendant la baisse
énorme qui a eu lieu sur ces effets sur les
marchés anglais dans le cours du mois der-
nier, les acheteurs trouveront les prix bien
bas, et la qualité des effets bien meilleure
que par le passé. Ces effets consistent en
Shirting, Coton des Indes, Coton Jaune,
Coton double largeur pour drap de lit, jaune
et blanc, Indiennes, Coton filé blanc et
bleu, Convre-pieds blanc et de couleurs, et
beaucoup d'autres espèces de coton.

— AUSSI —

Une caisse de toile fine en coupons de
qualité supérieure et à bas prix.

— DE PLUS —

Un grand lot d'étoffes à Robes offert à 25
p. 100 de réduction sur les prix du prin-
temps.

MONTMINY et BRUNET,
Saint-Roch, Québec.

15 août 1866.

Quatre douzaines de Châles noirs à den-
telle, nouveaux patrons, depuis 11s. 3d.
et au-dessus,
Nouveau Barège français pour Mantilles,
couleur blanche et autres couleurs.

Mousselines Françaises

De tous les genres et de toutes les couleurs,
depuis 10d. et au-dessus.

Les Gants de Chevreau bien connus de a
fabrique de Jouvin.

Patrons de Robes nouveaux

Offerts en vente beaucoup au-dessous de
leur valeur.

Soies noires et de couleurs, offertes aux
mêmes prix qu'avant la hausse.

Tweeds! Tweeds!

Un lot nouveau offert à 2s. 9d. et 3s. 3d.
valant 3s. 9d.

Un lot de la même étoffe achetée (une
chance) de toutes les couleurs et de tous
les patrons, 1s. 3d. par verge, valant
2s. 3d.

Vêtements de dessous, etc.

Camisoles et Caleçons, depuis 2s. 4d. et
au-dessus,

Chemises blanches faites à la maison,
Faux-Cols en papier, Cravates et Chemises
en Flanelle faites à la maison.

LÉGER et RINFRET

No. 4 rue St. Jean, Haute-Ville

1er septembre, 1866. Québec.

J. B. C. HEBERT,

ET

J. ANCTIL,

Notaires et Agents,

ONT transporté leur bureau dans l'an-
cienne maison occupée par Chs. M.
DeFoy, écr, No 15, rue St Joseph, Haute-
Ville, Québec.

E. BAZARETTI,

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,

QUEBEC,

IMPORTATEUR de Tabac en feuilles,
en torquettes et en poudre—Allumettes
—Pipes en bois et plates—Tabatières, etc.

Aussi, Parfumeries, telles que huiles,
grasses, etc.—Brosses, peignes, savons,—
Un grand assortiment de papier à écrire
cartes, chapelets, croix, livres de prières,
etc. A vendre à bon marché.

M. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, n'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et acquièrent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table d'argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensiles de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les serrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9^{1/2}, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

SEIGNEURIE

DE

MONT-LOUIS

Le soussigné ayant acquis, pour l'avoir achetée de son père, la Seigneurie de Mont-Louis, située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, dans le district de Gaspé, est maintenant prêt à vendre et à louer les places de pêches et autres lots.

Cette propriété est en franc et commun socage, à un front de onze milles en profondeur; est l'une des meilleurs places de pêches sur Saint-Laurent, et la terre y est très propre aux fins de l'agriculture; elle est fertile et l'on ne saurait y trouver une roche.

Il y a une chapelle et un moulin à farine sur la propriété; et une quantité de terre sur les différentes baies et les rivières a été arpentée.

Pour des informations plus détaillées s'adresser à

THOS. FRASER,
Quai des Indes, Québec.

15 mars 1866.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE
No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinceaux, Brosses, Ferblanc, Tole, Pistolets, Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

À vendre en gros et en détail.

RUCHES ET ABEILLES.

Le soussigné, qui s'est livré depuis un grand nombre d'années à la culture des Abeilles, a fait des expériences complètes sur les diverses méthodes recommandées ainsi que sur toutes les Ruches perfectionnées offertes depuis quelque temps au public.

A la demande de plusieurs amateurs et cultivateurs, il a entrepris de faire fabriquer les Ruches que lui semblent les mieux adaptées à notre climat et dont il peut sans hésitation recommander l'usage.

On peut se procurer chez lui sous un court avis les ruches suivantes :

La Ruche de l'Amateur,

En Bois et en Paille combinées et Cadres mobiles; la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les abeilles avec système.—Prix : \$5.00.

LA RUCHE DE LA FERMIERE CANADIENNE, de Bois et de Paille combinées de l'invention du soussigné, la seule adaptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur.—Prix : \$2.50.

BOITES-A-MIEL qui se vendent sur le marché au même prix que le miel; dessus et dessous en bois, côtés en verre.—La doz. \$1.60.

Pour plus amples renseignements, s'adresser par lettre ou personnellement à

THOS. VALIQUET, Apiculteur.

Ferme aux Abeilles, à St. Hilaire.

Il croit devoir mettre en garde contre les nombreuses prétendues améliorations offertes par des spéculateurs ambulants.

NOUVELLES MARCHANDISES.

GRANDE variété d'Etouffes à Robes de printemps et d'été, Soie de couleurs pour Robes, Etouffes à Jupons, Nouveaux Parasols, Cols et Manchettes (nouveau), Ceintures et Fichus pour dames, Echarpes, Châles, Plumes, Garnitures de chapeaux.

NOUVEAUX Tweeds de printemps et d'été, Casimires de couleurs, Casimires et Draps noirs, Nouveaux tissus légers et de fantaisie pour chemises, Cravatte, Echarpes pour messieurs, Chemises en Toile, etc., Vêtements de dessous, etc.

TOILE Cirée anglaise pour paquets, Toile Cirée pour tables, Toile cirée de couleur, Toile en caoutchouc pour voitures.

CHAPEAUX de satin, (importation française), Chapeaux de satin de Londres, Chapeaux en mérinos, Chapeaux de feutre, grande variété, Chapeaux de paille, etc., pour dames, Chapeaux de paille pour messieurs, Chapeaux pour enfants.

En vente chez

HAMEL et FRÈRES,

1er juin 1866. Québec, Rue Sous-le-Fort.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à **MONTMAGNY,** près de l'Eglise.
14 avril 1866.

SIMON BEDARD

HORLOGER ET BIJOUTIER

Québec, No., 27, rue St. Jean

en dedans des murs

INFORME les cultivateurs qu'il a toujours en mains un assortiment considérable de bijouteries, telles que montres en or de tous genres, montres d'argent, chaînes en or pour Dames et Messieurs, boucles d'oreilles, bagues et joncs pour mariage de meilleure qualité, bracelets en or et en jet, boutons de chemise de toutes sortes, épinglettes et boucles d'oreilles en jet, argenterie de toutes sortes, telles que cuillères, fourchettes, plats à pain, plats à biscuits, huilliers, etc., etc.

Aussi : horloges de tous patrons et de tous les goûts, en bronze, imitation de papier maché, fer, acajou, etc. Sacs de voyage, porte-manteaux en maroquin, lunettes d'opéra, et un grand nombre d'objets de fantaisie trop longs à énumérer.

Les montres, horloges et bijouteries seront réparées avec soin et exécutées sous le plus court délai.

Tous articles à être réparés dans cet établissement sont placés dans un coffre à l'épreuve du feu et des voleurs.

On peut aussi se procurer une variété considérable de feux d'artifices de toutes espèces et de tous prix.

15 août 1866.

TERRE A VENDRE

UNE magnifique terre, dans la paroisse de St. ELOI, comté de Témiscouata, contenant quatre arpents de front sur quarante-deux de profondeur, avec maison, étable et grange. Cette terre n'est qu'à 40 arpents de l'Eglise.

Conditions de paiement très-libérales.

S'adresser à M. le Curé du lieu,

J. C. G. GAUDIN, Ptre.

23 juillet 1866.

MARCHAND - EPICIER.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'ayant un assortiment considérable d'Epicerie fraîche, de Vins et Liqueurs de toutes sortes, est prêt à satisfaire toutes commandes qui pourraient lui être faites par écrit ou autrement. Il en fera l'expédition, par le Grand Tronc ou les Bateaux-à-vapeur, sous le plus court délai.

JOSEPH LACHANCE,

No. 3, rue Sous-le-Fort et No 3, sur l'ancien marché, B.-V., Québec.

BROME DE SCHRADER,

Importé de la maison Vilmorin, Andrieux et Cie., de Paris, par le propriétaire de la Gazette des Campagnes.

On peut se procurer à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes de la graine de Brome de Schrader.

1866

OCTOBRE.

1866

Le Soleil entre au Scorpion le 23 à 3 heures 15 minutes du soir.

Dernier quartier, le 1 à 1 heure 24 minutes du matin.

Nouvelle lune, le 8 à 0 heures 13 minutes du soir.

Premier quartier, le 16 à 4 heures 39 minutes du soir.

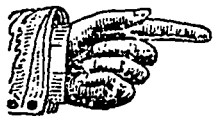
Pleine lune, le 23 à 7 heures 27 minutes du soir.

Dernier quartier, le 30 à 10 heures 0 minutes du matin.

SEMAINE.	FETES RELIGIEUSES.	L.	ET C.	SOL.
Lundi 1	fb S. Rémi, évêque.	6	10 5	50
Mardi 2	b SS. Anges Gardiens.	6	12 5	48
Mercredi 3	ivr De la férie.	6	13 5	47
Jeudi 4	b S. François d'Assise, conf.	6	15 5	45
Vendredi 5	tr S. Placide et ses compagnons, mart.	6	17 5	43
Samedi 6	b S. Bruno, conf.	6	18 5	42
DIMAN. 7	b XX ap. Pent. S. Rosaire de la B. V. M. Mes. <i>Kyrie</i> et II Vêp. de la Ste. Vge. mém. du suiv. et du dim.	6	20 5	40
Lundi 8	b Ste. Brigitte, veuve.	6	21 5	39
Mardi 9	tr SS. Denis, Rustique et Eleuthère, mart.	6	23 5	37
Mercredi 10	fb S. François de Borgia, conf.	6	25 5	35
Jeudi 11	fb Du Saint-Sacrement.	6	27 5	33
Vendredi 12	ivr De la férie.	6	28 5	32
Samedi 13	fb S. Edouard III, roi d'Angleterre, conf.	6	30 5	30
DIMAN. 14	b XXI apr. Pent. Maternité de la Ste. Vge. <i>Kyrie</i> de la Ste. Vge. Aux II Vêp. mém. du suiv. et du dim. Salut.	6	32 5	28
Lundi 15	b Ste. Thérèse, vierge.	6	33 5	27
Mardi 16	r S. Calixte, pape et mart. (14).	6	34 5	26
Mercredi 17	fb Ste Hedwidge, veuve.	6	36 5	24
Jeudi 18	r S. Luc, évangéliste.	6	37 5	23
Vendredi 19	b S. Pierre d'Alcantara, conf.	6	39 5	21
Samedi 20	b S. Jean de Canti, conf.	6	40 5	20
DIMAN. 21	b XXII ap. Pent. Pureté de la Ste. Vierge. <i>Kyrie</i> de la Ste. Vge. Aux II Vêp. mém. du dim.	6	42 5	18
Lundi 22	ivr } De la férie	6	44 5	16
Mardi 23	ivr } De la férie	6	45 5	15
Mercredi 24	b S. Raphaël, archange.	6	47 5	13
Jeudi 25	fb Du Saint-Sacrement.	6	49 5	11
Vendredi 26	tr S. Evariste, pape et martyr.	6	50 5	10
Samedi 27	ivr De la Vigile.	6	52 5	8
DIMAN. 28	r XXXIII ap. Pent. SS. Simon et Jude, ap. <i>Kyrie</i> de 2 cl. Aux II Vêp. mém. du dim. Salut.	6	54 5	6
Lundi 29	ivr } De la férie	6	55 5	5
Mardi 30	ivr } De la férie	6	57 5	3
Mercredi 31	ivr Jeûne. Vigile de la Toussaint.	6	58 5	2

Température. — Du 1er au 8, le temps sera presque toujours beau — Du 9 au 16, temps pluvieux — Du 17 au 23, beau — Du 24 au 31, passablement beau. — *Petit Almanach du B.-C.*

ENCORE DES RETARDATAIRES!!!



Nous prions les abonnés retardataires de vouloir bien payer leur abonnement dans le cours de ce mois, Aucune raison ne peut justifier un retard, surtout dans un temps où les produits agricoles se vendent à des prix très élevés. Espérons que chaque cultivateur s'empressera de payer son abonnement à la *Gazette des Campagnes*.

Les abonnements datent du 1er de Novembre et du 1er de Mai. Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau, *par écrit*, UN MOIS avant l'expiration de l'abonnement. Les arrérages, s'il y en a, doivent alors être payés. Ceux qui refuseront la *Gazette des Campagnes* au Bureau de Poste sans avoir payé leur arrérages seront sensés continuer l'abonnement jusqu'à parfait paiement.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

CHEMIN DE FER DU GRAND TROIS
DÉPART ET ARRIVÉE DES CH.

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Retour	
	Aller.	Retour.
POINTE LEVI	10-00 A M	3-55 P
Hadlow	10-10	3-45
Chaudière Junction	10-30	3-22
St Jean Chrysostôme	10-43	3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2-25
St Michel	11-45	1-50
St Valier	11-58	1-37
St François ou Berthier	12-15 P M	1-18
St Pierre	12-30	1-05
ST THOMAS	12-48	12-48
Cap St Ignace	1-10	12-08
L'Anse à Gile	1-20	11-58 A
L'ISLET	1-33	11-46
	1-50	11-31
Trois Saumons	2-03	11-21
St Jean Port Joli	2-20	11-01
Elgin Road	2-32	10-51
St Roch	2-46	10-38
STE ANNE	3-09	10-15
Rivière Ouelle	3-29	9-56
St Denis	3-46	9-39
ST PASCAL	4-03	9-22
Ste Hélène	4-23	9-02
St André	4-33	8-52
St Alexandre	4-43	8-39
Chemin du Lac	5-03	8-19
RIVIERE-DU-LOUP	5-23	8-00

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

DEMENAGEMENT.

F. O. VALRAND

DEPOT D'HUILE DE CHARBON ET DE LAMPES.

A transporté son établissement au No. 6, Côte de la Basse-Ville, Québec, deux portes plus bas que l'ancien poste.

Il vient de recevoir un bien grand assortiment de lampes de toutes espèces, Lanternes, Fanax brûlant l'huile de charbon sans cheminée, aussi globes, cheminées, mèches, brosses. Abas-jour et tout ce qu'il y a de plus nouveau dans ce genre d'articles. Le tout à des prix très-modérés pour argent comptant.

— AUSSI : —

2,600 Gallons d'huile de charbon marqué *Parson No. 1.*

7,400 Gallons d'huile de charbon marqué *Liverpool 1ère qualité.*

2,580 Gallons d'huile de charbon marqué *Cedar Creek 1ère qualité.*

A vendre en gros et en détail.